

Cazals Manzo Pichot sur l'acquisition de LePotCommun.fr

S-Money (filiale du Groupe BPCE) acquiert la *Fintech* LePotCommun.fr pour devenir le leader du paiement communautaire en France et en Europe

S-Money a annoncé le 21 octobre 2015 l'acquisition de la startup LePotCommun.fr, créée en 2011 et devenue un acteur majeur du pot commun en ligne en France. Ce rapprochement s'inscrit dans leur volonté commune d'accélérer le développement du Pot Commun avec l'ambition de faire de ce nouvel ensemble le leader dans le domaine des paiements communautaires en France et en Europe.

Cette prise de participation de S-Money dans la start-up à hauteur de 85% qui passera à 100% sous trois ans permet à LePotCommun.fr de s'adosser à S-Money. Les fondateurs du Pot Commun continueront à assurer la direction opérationnelle de l'entreprise avec pour objectif de mettre en place des synergies de coûts et de développement avec S-Money.

Le **Groupe BPCE** était conseillé par les cabinets **Solferino Associés** (Bernard-Olivier Becker, Fouad Bellaaroussi et Marie Plassart) pour les aspects *corporate* et *M&A*, **Cazals Manzo Pichot** (Maxence Manzo et Romain Pichot) pour les aspects fiscaux, **Capstan** (Aurélien Louvet, Jules Sachel, Adrien Correia) en droit du travail et **Sebban** (Olivier Sebban) en matière de propriété intellectuelle.

Les **fondateurs de LePotCommun.fr** étaient conseillés par le cabinet **MF2A** (Romain Franzetti).

Cazals Manzo Pichot est un cabinet d'avocats spécialisé en droit fiscal. Ses trois associés accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.

Thomas Cazals
tcazals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com